



AUGMENTATION DE SALAIRES 2011

ROLLIER : + 505 %

ACTIONNAIRES (DIVIDENDES) : + 78 %

SALARIES MICHELIN 2011 : + 1.4 %

Le palmarès 2011 des rémunérations des dirigeants du CAC 40 place notre patron Michel Rollier, premier gérant de Michelin, sur la première marche du podium, avec une rémunération de 4,5 Millions d'Euros. Les deux autres places sont occupées par Franck Riboud, le PDG de Danone, avec 4,4 ME, suivi du PDG de LVMH, Bernard Arnault, qui a gagné 3,9 ME l'an dernier (salaire fixe + part variable et/ou bonus exceptionnels).

Le revenu de M. Rollier, multiplié par 6 par rapport à 2009, a la particularité de ne pas être un salaire, mais un bonus lié aux bénéfices du fabricant de pneus, qui ont été multipliés par 10 l'an passé !

Et nous, salariés nous allons avoir au mois de juin une augmentation générale de 1.4 %.

Quelle honte !!!

Dans les entreprises, le patronat refuse les augmentations de salaires revendiquées par le personnel et les organisation syndicales.

Face au blocage patronal, les grèves pour obtenir des augmentations de salaire se multiplient.

C'est la réponse collective de travailleurs confrontés à des salaires qui, souvent, n'évoluent pas depuis des années. Au-delà des salaires, le climat social dans les entreprises

explique aussi ces grèves.

Les salariés n'en peuvent plus des « pressions managériales », du stress quotidien, de la souffrance au travail instituée comme mode de gestion. Bref de toute cette **violence patronale** exercée à leur rencontre.

Ce que demandent les salariés à travers des augmentations de salaire, ce ne sont que des mesures d'urgence pour faire face à une situation devenue très difficile pour beaucoup d'entre nous.

Ces revendications salariales, nous les portons solidairement avec les retraités qui ont besoin d'une revalorisation de leurs pensions, avec les chômeurs qui doivent être totalement indemnisés lorsqu'ils et elles sont victimes d'un fonctionnement qui consiste à presser les salariés comme de vulgaires citrons.

Ce que veulent les salariés est clair.

Une véritable répartition des richesses au sein de l'entreprise, richesses produites par l'ensemble des salariés.

Une part plus importante des bénéfices doit revenir au travail.

Rendez nous nos milliards !